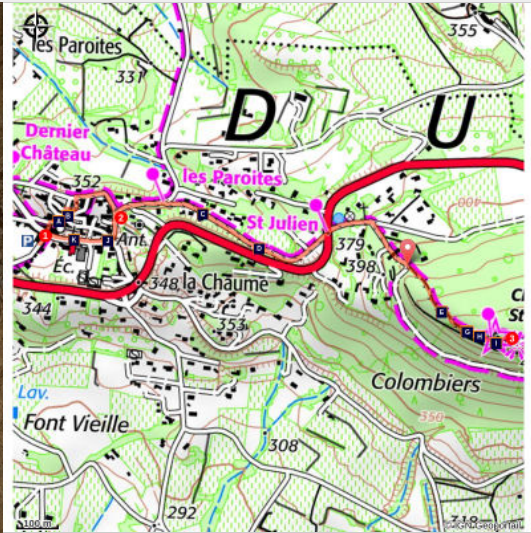


LA BASTIDONNE - Chapelle Saint-Julien

La Bastidonne



Vue depuis la porte de la chapelle Saint-Julien (Axelle Baumard - PNR Luberon)

Une petite escapade dans un village plein de charme et d'histoire...

« Village typique de l'habitat Provençal situé sur une colline, La Bastidonne, peuplé depuis le néolithique, regorge d'histoire. Les rues et ruelles du village nous transportent dans le passé. Dans chaque recoin, il y a beaucoup à voir ! Le chemin jusqu'à la chapelle en ruines est plus bucolique et l'arrivée offre un magnifique panorama sur la vallée d'Aigues. On en reprend pleins les yeux sur le retour et on en redécouvre toujours ! » Oliver Dumais - accompagnateur moyenne montagne, compagnie Cèdres.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 1 h 30

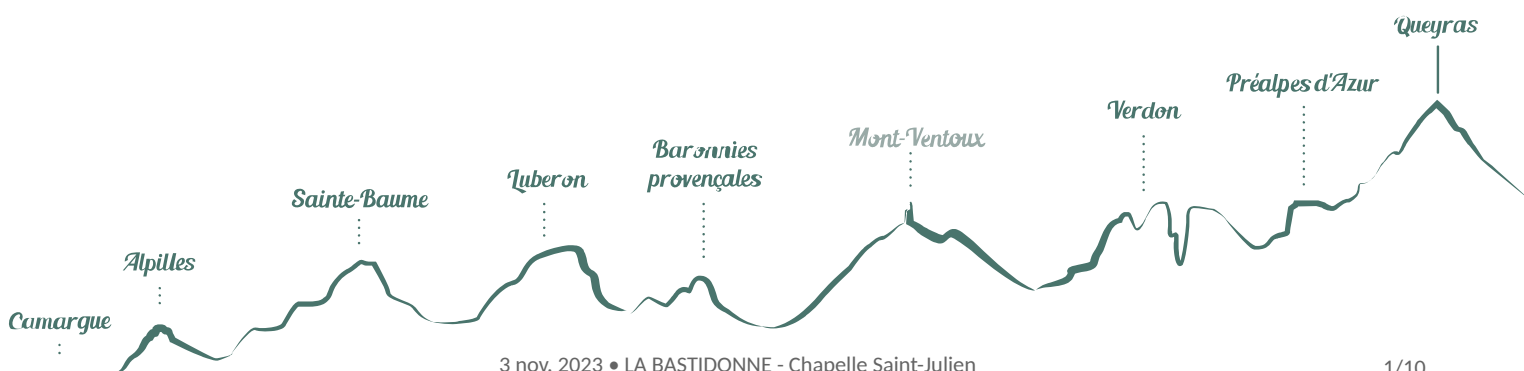
Longueur : 3.1 km

Dénivelé positif : 121 m

Difficulté : Très facile

Type : Aller-retour



Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue



Itinéraire

Départ : Parking Castellet, La Bastidonne

Arrivée : La Bastidonne

Balisage :  Non balisé  PR

En sortant du parking, partir à gauche en direction du village, en empruntant la rue de Fontvieille.

1- À l'intersection entre la rue de Fontvieille et D165, tourner à gauche rue des Ferrages et emprunter l'escalier à droite pour atterrir rue de l'Église. Monter à droite et passer devant l'Église. Poursuivre en face et faire le tour du lavoir couvert. Gravier à gauche les trois petites marches et atteindre juste au-dessus la rue de la Fontaine. Passer devant la petite fontaine, virer de suite à droite et gravir la rue du château par les grands escaliers. Au sommet des marches, quitter la rue du Château et bifurquer à droite entre de jolies maisons. Se faufiler à gauche et déboucher sur la rue du Luberon. Virer à droite, avancer 100 m puis poursuivre à droite rue de Pasquier.

2- Tourner à gauche à l'intersection et avancer 130 m (PR). Au carrefour "Les Paroites", prendre à droite direction le chemin des basses chaumes (PR). Traverser la D973 (prudence !) et prendre le chemin en face (PR). À la première intersection, virer à droite (panneau chapelle Saint-Julien sud). Franchir une barrière en métal, puis gravir le chemin dans le sous-bois. Au niveau d'une intersection, continuer en face le sentier et monter le long d'une propriété privée (PR). Continuer tout droit sur 350 m pour rejoindre la Chapelle Saint Julien (PR).

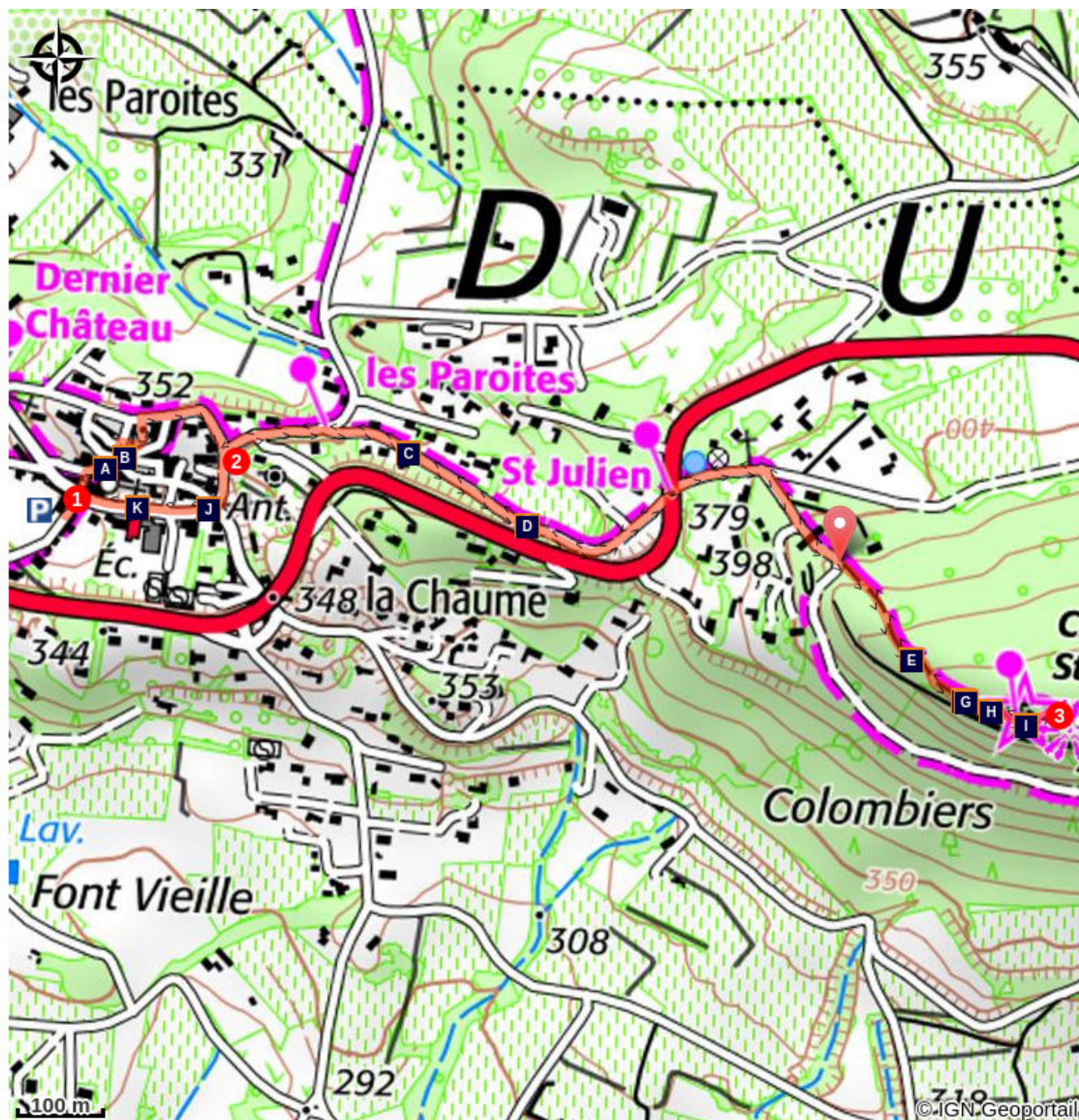
3- Faire demi-tour et revenir au point 2 par le même chemin que celui emprunté à l'aller.












2- Prendre à gauche rue de Pasquier. Au rond point, poursuivre à droite (D165) et revenir au bout de la rue des Ferrages (point 1).

1- Tourner à gauche rue de Fontvieille et rejoindre l'entrée du parking, point de départ de la balade.

Itinéraire du réseau touristique départemental de randonnée de Vaucluse (PDIPR 84).

Sur votre chemin...



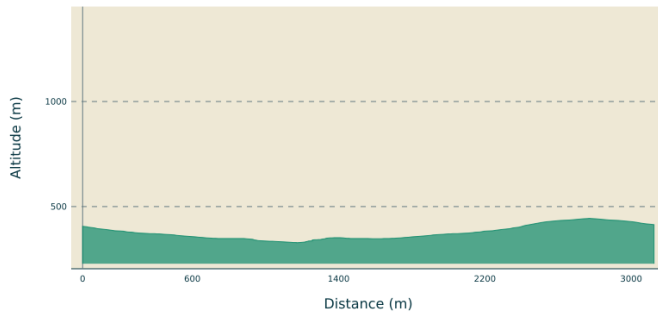
- | | |
|---|--|
|  L'église Notre-Dame de Bonne Aventure (A) |  Eau si précieuse (B) |
|  Le bombyx du mûrier (C) |  La viticulture (D) |
|  Le Flambé (E) |  Géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (F) |
|  La colline Saint-Julien (G) |  Un passage secret (H) |
|  La chapelle Saint-Julien (I) |  Dans la rue des Ferrages (J) |
|  L'Ecole-Mairie (K) | |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Entre le point 2 et 3 : sentier caillouteux, être bien chaussé.
- Entre le point 2 et 3 : Attention, prudence lors de la traversée de la la D973.

Profil altimétrique



Altitude min 328 m
Altitude max 444 m

Accès routier

À 6 km à l'est de Pertuis, par la D973.

Parking conseillé

Parking Castellet à l'entrée ouest du village de La Bastidonne

Source



Association AMM Cèdres

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Luberon Sud Tourisme

Le Château - BP 16, 84240 La Tour d'Aigues

contact@luberon-sud-tourisme.fr

Tel : +33 (0)4 90 07 50 29

<https://www.luberon-sud-tourisme.fr/>

Sur votre chemin...



L'église Notre-Dame de Bonne Aventure (A)

Cette église romane date du milieu du XIIIe s. Elle devient église paroissiale en 1486 avec fonds baptismaux (vasque servant à recueillir l'eau du baptême) et cimetière. A l'intérieur on trouve un plafond en voûte plein cintre (demi-cercle) ainsi qu'une abside semi circulaire (partie arrondie au fond du cœur). Très fréquentée jusqu'à la fin du XIXe s., elle servait de maison communale, de lieu de réunion et on s'y rendait pour la moindre cérémonie.

Crédit photo : OTI Luberon Sud Tourisme



Eau si précieuse (B)

L'eau a toujours été une préoccupation constante au cours des siècles. En 1834, l'eau de la fontaine ne coule presque plus. Les habitants doivent faire deux kilomètres pour avoir de l'eau. En 1835, les habitants adressent une lettre à Sa Majesté le Roi des français (Louis Philippe). Mais les choses ne s'arrangent pas. Le manque d'eau a été désastreux pour la population mais aussi pour les bêtes.

Crédit photo : Axelle Baumard - PNR Luberon



Le bombyx du mûrier (C)

On donne le nom de ver à soie aux chenilles de lépidoptères qui secrètent, à un moment donné, un fil continu, fin, luisant, tenace appelé soie. Ce fil leur sert à se construire un cocon, à l'intérieur duquel elles se chrysalident et se changent en papillon. La Bastidonne a longtemps fait de la sériciculture dont en atteste l'ancienne magnanerie du village. Ce papillon originaire du nord de la chine, connue depuis 2700 ans avant J-C. fut élevé pour produire la soie. Il n'existe pas à l'état sauvage. Pour obtenir 1 kg de soie filée, il faut 11 kg de cocons frais (3 kg secs).

Crédit photo : Olivier Dumais - AMM Cèdres



La viticulture (D)

Jusqu'à aujourd'hui, l'agriculture et en particulier la viticulture restent les principales activités économiques pratiquées sur le territoire de la commune (blé, vin rouge et blanc. La commune produit des vins ayant quatre appellations, un Côtes-du-Luberon, trois IGP (indication géographique protégée) tel que le Vin de pays d'Aigues, les Vins de Pays de Vaucluse, mais également IGP Méditerranée. Par ailleurs, un vignoble expérimental (vin de l'agriculture biologique) existe au Réal depuis les années 1990 sur 14 ha.

Crédit photo : Olivier Dumais - AMM Cèdres



Le Flambé (E)

L'*Iphiclides podalirius* en latin ou le Flambé, est un grand papillon diurne pouvant mesurer de 50 à 70 mm à taille adulte. Il est facilement reconnaissable aux lignes noires et blanches de ses ailes et à ses ocelles bleues. Le Flambé est présent dans les milieux ouverts et secs et jusqu'à 1600 m d'altitude. Très touché par la modification des pratiques agricoles, il arrive aujourd'hui à s'étendre grâce à la prise en considération de ses habitats dans la gestion de la biodiversité.

Crédit photo : Axelle Baumard - PNR Luberon



Géosite du Géoparc mondial UNESCO du Luberon (F)

La colline Saint Julien est un géosite faisant partie du Géoparc mondial UNESCO du Luberon. Petite butte témoin, préservée et isolée, la colline est un petit relief de cuesta, au versant sud abrupt et au versant nord en pente douce. Elle culmine à 449 mètres et offre de beaux points de vue au nord vers le Luberon et au sud vers la Sainte-Victoire. Elle est entièrement formée d'une roche marine, dure, assez grossière, très fossilifère, appelée localement « Molasse de Cucuron » parce qu'elle a été décrite dans cette commune.

Crédit photo : Stéphane Legal - PNR Luberon



La colline Saint-Julien (G)

Le plateau de Saint-Julien, véritable forteresse naturelle conserve les vestiges d'un oppidum (construction fortifiée située sur une hauteur) de grandes dimensions. Il fut occupé à l'âge de fer et pendant l'époque Gallo-romaine. Situé à moins de 1,5 km du village et à 449 mètres d'altitude, ce lieu constitue une promenade idéale et un belvédère fabuleux sur la vallée de la Durance, ou les jours de beaux temps on peut apercevoir la mer Méditerranée.

Crédit photo : Olivier Dumais - AMM Cèdres



Un passage secret (H)

À proximité de la chapelle se trouve le seul passage qui permet de franchir la barre calcaire. Il se faufile entre celle-ci et une lame de roche détachée du plateau. L'homme utilisait ce passage. Remarquez les traces d'ancrage sur la paroi rocheuse, et sur le plateau, creusé dans le rocher, les traces sommaires d'habitations.

Crédit photo : Christine Balme - PNR Luberon



La chapelle Saint-Julien (I)

Située sur le site d'un ancien oppidum (fortification servant de refuge et de lieu de rencontre) du plateau de Saint-Julien. En 1656, l'édifice appartient à la confrérie du même nom. A la fin du XVIIe, un ermitage fut établi juste à côté de la chapelle. Aujourd'hui, il ne reste plus que des pans de murs et l'autel monolithe. À travers les vestiges, on peut voir trois parties juxtaposées : une abside semi-circulaire orientée, une nef de trois travées et un petit bâtiment carré collé contre le mur méridional de la nef qui servait sûrement de logement à l'ermite.

Crédit photo : Axelle Baumard - PNR Luberon



Dans la rue des Ferrages (J)

« Ferrages » peut référer à l'endroit où habite le maréchal ferrant et, plus vraisemblablement ici, au « terrain humide » voué aux plantes fourragères. A l'époque, le village se limitait aux hauteurs et toutes les eaux usées s'écoulaient en bas du village, créant un terrain humide. Cette rue a toujours été un lieu de passage incontournable. Les chevaux pouvaient d'ailleurs se reposer dans une grange qui se trouvait à l'actuel emplacement de la mairie.

Crédit photo : Damien Rosso - Drozphoto



L'Ecole-Mairie (K)

En 1833, une loi rend l'instruction primaire obligatoire. Mais comment payer l'instituteur, le loger et louer un local pour la classe ? En 1844, le conseil municipal fait l'acquisition d'une maison qui abritera l'école et la mairie, les locaux sont très vétustes. En 1883, la Bastidonne offre pour ses enfants une école de couture. Il est curieux de constater que les instituteurs sont payés de 900 F à 1 200 F l'an, tandis que les institutrices ne perçoivent que 700 F à 900 F...

Crédit photo : DR



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Association AMM Cèdres